

Il y a beaucoup d'articles importants, y compris plusieurs qu'on a mentionnés plus d'une fois au cours de la session et qui ne figurent pas dans la liste qu'on nous a lue. Par exemple, on attendait un bill ou une mesure sur les réclamations des Indiens concernant la situation générale des Indiens du Canada. Sauf erreur, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien doit faire un exposé de principe, mais aucune mesure relative aux Indiens ne figure actuellement dans la liste qu'on nous a soumise. Elle ne dit rien non plus des anciens combattants, qu'il s'agisse de l'application du rapport Woods ou des amendements à la loi sur les allocations aux anciens combattants. Les diverses listes qu'on nous a présentées au cours de cette session comprennent un article intitulé «Amendement à la loi sur la sécurité de la vieillesse». Je n'ai jamais pu découvrir, au moyen de sources publiques ou privées, ce qui figure dans cet amendement, mais, quoi qu'il en soit, je crois que le projet est à l'eau. On a fait des allusions au projet de loi sur les ressources hydrauliques du Canada—il ne figure pas actuellement sur la liste—ainsi qu'à un bill sur les coopératives fédérales qui traîne depuis 50 ou 60 ans, mais qu'on attend toujours.

Puis, on parle comme d'habitude de la Société de développement du Canada, idée qui n'est dans l'air que depuis cinq ou six ans et qui le restera encore sans doute longtemps. Il n'y a trace, sur la liste, d'aucune loi concernant le travail, qu'il s'agisse de donner suite aux propositions du rapport Woods ou du rapport Freedman ou de régler de quelque manière la question de l'assurance-chômage. En d'autres termes, bien des projets de loi prévus pour cette session sont remis à la prochaine—et les choses que l'on remet à la prochaine session, on tend à les différer pour plus longtemps encore.

Néanmoins, si le gouvernement décide que la Chambre doit s'ajourner à une date précise, nous estimons que notre devoir est d'apporter notre collaboration pendant le temps mis à notre disposition. Mais s'il faut trouver du temps supplémentaire, j'insiste pour qu'une partie de ce temps soit utilisée pour traiter des postes importants dont j'ai parlé mais que le leader de la Chambre n'a pas mentionnés aujourd'hui.

• (2.50 p.m.)

Je suis également heureux que le ministre ait parlé de la possibilité que des comités permanents de la Chambre se réunissent en septembre. Je le prie de mettre cette idée à exécution, et cela pour deux raisons. D'abord, certains comités devraient se réunir pour trai-

ter des questions qui leur ont été déferées. Si le rapport Woods n'est pas prêt à être soumis au comité permanent des affaires des anciens combattants à la fin de juin, peut-être pourrait-il l'être pour septembre. De même, il y a d'autres comités encore qui devraient se réunir en septembre pour s'occuper des affaires qui leur ont été déferées. Toutefois, j'ai encore une autre raison pour insister. Nous avons, comme chacun sait, amélioré nos procédures à la Chambre des communes mais, ce faisant, nous avons ajouté au fardeau déjà très lourd des comités permanents. Certains d'entre nous pensent qu'il serait temps que les comités puissent se réunir lorsque la Chambre ne siège pas. C'est pour cette raison en particulier que j'insiste, au cas où l'on déciderait de ne pas rappeler la Chambre en septembre, pour que l'on prenne des dispositions afin que certains comités se réunissent au cours de ce mois. Mettons en œuvre ce moyen.

Je trouve intéressante la déclaration du ministre. Il a dit à peu près ceci: «Si demain le ministre des Finances annonce des modifications fiscales, il faudra y donner suite au cours de la présente session.» Puisque nous aborderons demain l'étude d'un bill qui remonte au budget de l'an dernier, je me demande pourquoi le gouvernement est si pressé de donner suite pendant la session actuelle aux changements qui seront présentés à la Chambre demain soir. D'autre part, s'il s'agit de réductions d'impôt le gouvernement sera surpris de voir à quel point l'opposition est disposée à collaborer.

Je le répète, nous sommes heureux que le ministre ait fait une déclaration provisoire sur ce qui nous attend. Il a raison de dire que les entretiens se poursuivent. Nous essayons de trouver plus de temps. Nous participerons à ces entretiens; mais nous espérons que le gouvernement tiendra compte des priorités qui nous semblent importantes et qui diffèrent quelque peu de celles du gouvernement.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, l'honorable président du Conseil privé (M. Macdonald) nous a remis sa déclaration concernant certaines ententes entre les partis, relativement aux travaux de la Chambre.

Monsieur l'Orateur, je voudrais faire remarquer, dès le début de mes brèves observations, que la communication de l'honorable président du Conseil privé a été faite uniquement en langue anglaise et que nous aurions